

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

18. Position CM et décision CG sur le postulat PSN (J. Moeckli / A. Wingo) « Des espaces publics mieux adaptés aux soins des jeunes enfants » (A. Kurth)

Le Conseil municipal propose d'accepter le postulat et de scinder sa prise de position en deux phases :

1. Etudier la possibilité d'installer des tables de change à des points stratégiques, ainsi que leur mise en place d'ici le 30 juin 2022.
2. Prendre en compte les besoins cités dans ce postulat dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Gare.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil municipal propose au Conseil général d'accepter ce postulat.

CONSEIL MUNICIPAL